

MANDAT DE REPRESENTATION EN DOUANE

Nous soussignés, Société SAS Caroline PARENT et Associes....., Mandant
Représentés par M me Caroline PARENT....., Représentant légal ou mandaté
Titre/Fonction Presidente..... Téléphone : ...0661179537.....

Donnons pouvoir à la Société Transports P. FATTON SA, dont le siège social est situé à Villeurbanne (69100),
131 Boulevard de la Bataille de Stalingrad – Commissionnaire agréé en douane N° A2143,

Pour nous représenter auprès de l'Administration des Douanes en la personne de ses salariés habilités, dans
le cadre de la représentation directe, conformément à Article 19 du CDU, repris dans l'Arrêté du 13 avril 2016
(Version consolidée au 16 mai 2016), relatif à la « représentation en douane et à l'enregistrement des
représentants en douane »,

Et de :

- Signer en notre nom et pour notre compte toutes les déclarations de douane à l'importation et à l'exportation,
- Effectuer tous les actes y afférents,
- Présenter les documents et les marchandises, et effectuer les visites de douane,
- Nous représenter auprès des autres Administrations ou de tout organisme intéressé pour la réalisation des opérations confiées (sanitaire, phytosanitaire, vétérinaire, accises...),
- Exécuter les opérations sous régimes économiques (admission temporaire, exportation temporaire, perfectionnement actif, perfectionnement passif, procédures simplifiées, etc....),
- Autoriser l'utilisation* :
 - . de nos crédits en douane
 - . des crédits en douane du mandataire aux fins de réalisation des opérations ci-dessus,
- Régler en notre nom le montant des droits et taxes afférents aux déclarations de douane et actes visés ci-dessus,
- Recevoir tout remboursement et en donner acquit,
- Retirer tout certificat et en donner reçu,
- Signer tous actes de nature contentieuse (CCNC, procès-verbal, transaction, soumission, mainlevée).

Le mandant accepte l'applicabilité des conditions générales de vente dont il a eu connaissance.

Les formalités douanières sont accomplies sur la base des informations transmises dans la Fiche Transition Douane, qui sont communiquées par le Mandant au Mandataire, dont la responsabilité ne saurait être engagée par le Mandant si les informations sont inexactes, incomplètes ou absentes. Les informations concernant des opérations ponctuelles seront communiquées par mail en complément de la Fiche Transition Douane initiale. Le mandataire se réserve en tout temps le droit de refuser un ordre ou d'accomplir des formalités définies par ce pouvoir.

Le présent mandat prend effet à compter du 20/3/26 et demeure valable jusqu'à dénonciation par l'une ou l'autre des parties, par lettre recommandée avec accusé de réception, avec effet immédiat à la date de prise de connaissance.

Représentant légal ou mandaté

Signature du Mandant

Nom du signataire si mandaté

Date et lieu Beaune
27/3/26

N° du Mandat si le signataire est mandaté

Cachet de l'entreprise

Numéro EORI du mandant : ...FR49385659500027...

Numéro de SIRET du mandant : 493 856 595 0027

**SAS CAROLINE PARENT
& ASSOCIES**

Numéro de TVA Intra-communautaire :

FR42493856595
(* : Rayer les mentions inutiles si nécessaire)

10 B rue des Naigeons
21200 BEAUNE - FRANCE
R.C.S. Dijon 493 856 595
Accise FR 007 859 E 0656